



**- International Fund for Agricultural Development –
- Repérer et partager l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre –**

- Parcelles d'Initiatives Paysannes -

I- Contexte :

1. Nom de l'innovation:

Parcelles d'Initiatives Paysannes (PIP): outils pour renforcer les canaux de vulgarisation agricole et renforcer les capacités des acteurs paysans

2. Pays - Région:

Niger, dans la région de Maradi, département d'Aguié

3. Organisation:

PPILDA

4. Qui est l'innovateur?

PPILDA

5. Acteurs impliqués:

- Paysans et paysannes (apprenants et formateurs horizontaux);
- Equipe du projet;
- Comités villageois de suivi évaluation;
- Chercheurs;
- Service de l'agriculture.

6. Date de lancement:

Elles ont été expérimentées en 2006 et 2007

7. Type d'innovation:

Technologique, institutionnelle et organisationnelle.

II- Concepts clé :

8. Résumé :

L'approche des parcelles d'initiatives paysannes est une approche de vulgarisation qui se base sur un partenariat entre paysans, chercheurs et agents de vulgarisation.

Il s'agit d'un dispositif participatif d'expérimentation et de démonstration de diverses technologies locales et externes pré identifiées comme porteuses et provenant de la recherche et /ou du repérage des innovations paysannes. Ces technologies sont expérimentées dans des champs paysans animés, mis en œuvre, suivis et évalués par les paysans eux-mêmes avec l'appui du projet et des opérateurs partenaires. L'évaluation de cette action est un processus continu et complet qui va de la sphère parcelle jusqu'à la consommation, en passant par la conservation.

Les PIP visent le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et organisationnelles des producteurs au tour de:

- L'acquisition de nouvelles technologies d'amélioration de la production agricole (semences, techniques et pratiques culturelles);
- La valorisation des innovations locales ;
- Le transfert et la diffusion des technologies et des innovations locales et/ou externes ;
- Le partage des connaissances et des expériences entre les producteurs et les partenaires de la recherche et de la vulgarisation.
- La consolidation et le renforcement du partenariat inter acteurs de mise en œuvre;
- Le transfert de maîtrise d'ouvrage locale en matière de vulgarisation rurale;

Les parcelles d'initiatives paysannes sont toujours installées sur une grande voie de communication pour faciliter leur accès aux bénéficiaires et aux producteurs qui peuvent s'y intéresser.

9. Quels problèmes cette innovation cherche-t-elle à résoudre ?

L'innovation cherche à résoudre les problèmes suivants:

- La baisse de la production agricole due aux pressions parasitaires, au manque de semences et des variétés performantes et adaptées aux contextes;
- Faible taux d'adoption des technologies en milieu rural;
- "Instrumentalisation "des paysans dans les expérimentations agricoles;

L'impact se situe au niveau de l'amélioration de l'adoption des technologies par les populations et la constitution d'une offre locale de service basée sur les groupements chargés d'appuyer le dispositif national de vulgarisation.

10. Facteurs de succès pour la réplication:

- Existence des groupements de paysans vulgarisateurs;
- Conduite des innovations à l'échelle inter villageoise;
- L'organisation des visites inter producteurs et journées porte ouvertes;
- L'organisation d'une foire des semences qui sanctionne les champs de diversités où même les animateurs des PIP participent aux échanges d'expériences et de variétés.

11. Principaux résultats:

La mise en œuvre de ces outils a permis:

- D'améliorer les relations paysan, chercheur et développeur;
- L'adoption de plusieurs semences et variétés par les paysans;
- L'adoption des technologies d'intensification agricole promues par la recherche (densités de semis, respect de calendrier cultural, le contrôle de ravageurs etc.).

12. Groupe cible:

Tous les groupes et toutes les catégories sociales.

13. Difficultés rencontrées:

- Indisponibilité foncière;
- Analphabétisme de certains animateurs.

14. Aspects financiers :

Pour une PIP les coûts estimés sont 500.000 Fcfa

Ces frais correspondent à l'appui en vivres apporté aux animateurs, aux matériels didactiques et frais de supervision des agents techniques locaux.

III- Aspects technique :

15. La mise en œuvre de l'innovation comporte les étapes techniques suivantes:

- Autodiagnostic villageois qui dégagent les besoins d'expérimentation:
- Concertation avec les bénéficiaires sur les besoins de technologies/semences à démontrer, le choix et la définition des objectifs et critères aux niveaux villages et grappes;
- Identification des animateurs chargés de la mise en œuvre, du suivi et d'évaluation mandatés par les villages et les grappes ;
- Négociation des protocoles expérimentaux et du dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation avec les animateurs, les comités de suivi et les responsables des grappes.
- Mise en œuvre et suivi qui comprennent deux sous étapes, notamment :
 - les travaux d'installation des parcelles par les animateurs et les partenaires opérationnels ;
 - Les entretiens et le suivi de l'évolution des parcelles par les animateurs et les partenaires.
- Réalisation des échanges:
 - Echanges entre producteurs des villages des grappes concernées;
 - Echanges entre les animateurs et les paysans des autres grappes ;
 - Auto évaluation aux niveaux villages et grappes ;
 - Validation et choix des technologies éprouvées, efficaces et offrant un coût bénéfice avantageux pour les adoptants potentiels avec les animateurs, les producteurs des grappes et les partenaires ;
 - Concertations et échanges sur les mécanismes et dispositifs de diffusion des technologies choisies.
- La capitalisation des résultats techniques et socio organisationnels obtenus par tous les partenaires (analyse des technologies et du dispositif organisationnel, possibilités de réplcation, publications, production des fiches techniques etc.).

Trois autres étapes importantes sont envisagées en fonction des résultats concluants qui découlent des autoévaluations participatives. Il s'agit de : (i) La traduction en activités des dispositifs et des mécanismes de diffusion : mise en œuvre des actions d'accompagnement (accès aux intrants, outils, formations etc.), (ii) L' intégration de ces actions dans les plans d'actions villageois ou inter villageois et (iii) La reconduite des certaines technologies dans les PIP et opérationnalisation des dispositifs de diffusion.

IV- Suivi :

16. Contacts clé:

Nom	Organisation	Email
Guéro Chaibou	PPILDA	gueromag@yahoo.fr
Saley Kanta	PPILDA	saleykan@yahoo.fr
Mahamane Adamou	PPILDA	mamaneadamou@yahoo.fr

17. Lien Internet:

Réseau FIDAFRIQUE et adresses ci-dessus mentionnées ou encore ppilda@intnet.ne

18. Documents clé: (Nom du document + lien ou Contact ou Coordonnées) -

Apport localisé de la fumure de petits ruminants: une innovation dans la gestion rationnelle de la fumure organique

Contact: saleykan@yahoo.fr

Téléphone bureau (00227)20518533; (227) 20 418 533 (à partir du 1^{er} octobre 2007); cellulaire (00227) 96286467